

# LES SOINS SPIRITUELS EN MILIEU DE SANTÉ

## L'HEURE DES CHOIX, UNE RÉFLEXION



Par Pierre Alexandre Richard  
Président par intérim  
Association des intervenants et intervenantes en  
soins spirituels au Québec

Si, comme ce fut le cas pour la plupart des gens, la COVID-19 a fait éclater plusieurs de mes certitudes, de mes croyances et de mes idées par rapport à la vie en général, elle a également eu le même effet par rapport à la profession que j'exerce depuis bientôt 10 ans. Elle m'a forcé à réfléchir au rôle que les intervenants en soins spirituels (ISS) devaient jouer lors de crises importantes, mais aussi à l'avenir de la profession et des enjeux qui se dessinent actuellement.

À la base, les ISS sont des professionnels de la santé dont les tâches sont de répondre aux besoins spirituels et religieux des patients et résidents et de leurs proches, en centre hospitalier et en CHSLD. Leurs services sont non confessionnels, c'est-à-dire que les ISS sont censés ne représenter aucune religion dans l'exercice de leur profession. Une telle fonction est unique au Québec : on ne la retrouve nulle part ailleurs dans le monde.

La crise qui a frappé nos établissements de santé a jeté la lumière sur plusieurs failles béantes de notre système, notamment le manque d'accompagnement, de présence, de contact humain et de liens de confiance permettant d'aborder des sujets tabous – car, disons-le, la spiritualité et la religion sont des sujets extrêmement tabous.

Les sources de soutien, déjà dilapidées par des années de dévalorisation de la profession d'ISS au sein du réseau de la santé, se sont retrouvées, du jour au lendemain, sollicitées à un degré inégalé. Quelle place pour les soins spirituels à travers tout ça, et pour la spiritualité ? Comme ISS, sommes-nous censés être des « pères spirituels », des guides, des conseillers qui réconfortent les gens, apportent des réponses à leurs questions existentielles ?

Nous arrivons à une croisée des chemins en ce qui a trait aux soins spirituels dans le réseau de la santé, et les choix que nous ferons détermineront à quoi ressemblera cette profession dans un avenir rapproché et ce que cela signifiera pour les personnes souffrantes dans le réseau.

D'un côté, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) peut continuer sur le chemin qu'il suit depuis plusieurs années : se désengager de la dimension spirituelle de la personne, préférant déléguer de manière contractuelle cet espace et ce champ d'action aux instances religieuses et à leur clergé très majoritairement masculin, sans formation clinique et sans comptes à rendre au chapitre éthique et professionnel. Cela soulève de nombreux problèmes, notamment dans les situations cliniques où les positions officielles de groupes religieux divergent des choix personnels des usagers (avortement, identité sexuelle, aide médicale à mourir, etc.). C'est également un en-

jeu féministe, car toutes les femmes ISS et la quasi-totalité des soins spirituels dans les milieux de soins abordés sous un angle féminin seraient ainsi concrètement rayés de la carte.

De l'autre, le MSSS pourrait saisir l'occasion qui se présente à lui pour réaffirmer les ISS comme des cliniciens non confessionnels, seuls spécialistes aptes à évaluer ce qui touche aux besoins spirituels des patients durant leur séjour, pour leur imposer une formation clinique obligatoire, et pour consolider l'identité de cette profession avec la réalité du Québec d'aujourd'hui : laïque, mais ouverte à toutes les croyances et fondée sur des principes inébranlables comme l'égalité homme-femme, les droits des communautés LGBTQ+, le droit à l'accès à l'avortement et à l'aide médicale à mourir, etc.

**Voyager n'a jamais été aussi facile !**

**3 façons simples de réserver :**

- **Composez le 1 800 267-3837** et mentionnez le code tarifaire #00113410
- **Application mobile :** Téléchargez-la et mentionnez le code tarifaire #00113410
- **En ligne :** [www.aqrp.ca/avantages](http://www.aqrp.ca/avantages)

**Jusqu'à 20% de rabais**

